



AVRIL 2025

**DOSSIER  
D'ACCOMPAGNEMENT  
À LA DEMANDE DE  
SUBVENTION 2026**

*Maison de Quartier de Vieusseux*

**PRÉPARÉ PAR :**

Comité et équipe d'animation

# SOMMAIRE

03

La MQV, en quelques mots

04

Introduction et raisons de ce dossier

05

Vieusseux, population, précarisation

11

Une densification effrénée

17

Population et déstructuration sociale

25

Résumé des précédentes dotations

26

Notre demande: un coup double

29

Conclusion

*Afin de simplifier la lecture d'éléments analytiques parfois denses, tous les termes de noms et fonctions dans ce dossier s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin*

Un certain nombre de chiffres et analyses de ce dossier sont une actualisation d'éléments présentés dans un précédent document de demande de budget et de temps de travail, datant de février 2023.





# LA MAISON DE QUARTIER DE VIEUSSEUX, EN QUELQUES MOTS



## A propos de la MQV

Constitué en association à but non-lucratif suivant les articles 60 à 79 du Code civil suisse, le Centre de Loisirs des Franchises (CLF) a vu le jour en 1994, pour servir de lieu d'animation, d'accueil et d'expression des Cités de Vieusseux, Villars, Franchises et quartier Bois-Gentil, ainsi que des proches alentours. Devenue Maison de Quartier de Vieusseux en 2017 (MQV), les activités se déroulent sur deux lieux depuis 2019: les anciens locaux au sous-sol de l'école des Franchises (dits le "54") et les nouveaux locaux au coeur de la Cité Vieusseux, après de nombreuses affres de travaux, incidents multiples, déménagements, retours, réaménagements (dits "L'annexe").

## Mission, valeurs, objectifs

La politique d'animation a pour objectif de renforcer les liens entre les habitants; de créer une dynamique d'échange, de rencontres, de participation; de favoriser des initiatives en faveur de la qualité de vie dans son territoire d'action.

La MQV encourage l'expression personnelle et collective en offrant à la population des espaces de création, de loisirs et d'interaction. L'opportunité est offerte de participer à l'élaboration des activités et des perspectives de l'association en devenant membre du Comité de gestion. L'accueil du public est assuré par l'équipe de professionnel.le.s de l'animation socioculturelle qui offre une large palette d'activités pour enfants, préadolescents, adolescents et adultes.

Le comité de gestion de l'association est l'employeur au quotidien de l'équipe, et est composé de bénévoles du quartier.

### EXTRAIT DU PROJET ASSOCIATIF:

*"L'ÉMANCIPATION DE CHAQUE INDIVIDU EST LE FONDEMENT DE SES ORIENTATIONS, ET POUR AGIR SUR LE MONDE SOCIAL, IL EST NÉCESSAIRE DE POUVOIR S'ADAPTER, SE DIVERSIFIER ET SANS CESSE RÉINVENTER DES MODES D'INTERVENTION QUI S'APPUIENT SUR LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIRS DE CHACUN-E"*

# INTRODUCTION

## Métamorphose, définition

### Définition courante:

1. *Changement d'un être en un autre, au point de ne plus être reconnaissable.*
2. *Modification complète du caractère, de l'état de quelqu'un; de l'aspect ou de la forme de quelque chose.*



### En biologie:

*La métamorphose, ou holométabolisme, désigne la période de transformation d'un être organique d'une forme larvaire à une forme juvénile ou adulte, d'aspect et de physiologie radicalement différents.*

## Raisons de ce dossier

**Métamorphose...** Pas une simple évolution, ou une légère modification, mais une véritable *métamorphose*, de la même nature que celle qui transforme une chenille en papillon. Voilà le quartier de Vieusseux à l'heure actuelle.

Soucieux de mettre tous les moyens à disposition de l'accomplissement de notre fonction, et conscients de la chance d'avoir toujours pu bénéficier d'une communication ouverte, basée sur le respect mutuel et l'écoute, avec notre partenaire privilégié qu'est la Ville de Genève, nous joignons à notre demande de subvention et dotation 2026 le présent dossier, contenant des éléments significatifs de diagnostic concernant notre terrain d'action.

En effet, par le passé, nous avons toujours pu compter sur le soutien actif de la Ville de Genève et du Service de la Jeunesse pour favoriser la conduite de nos activités, et faciliter nos interventions face aux différentes problématiques rencontrées, que ce soit dans un cadre ordinaire ou dans le cas de situations exceptionnelles telles que la crise du Covid ou les dégâts dans nos locaux.

Ayant toujours considéré l'analyse de notre terrain d'action comme une composante incontournable de notre fonction, et conscients de notre responsabilité dans la transmission aux décideurs des analyses qui en découlent, vous trouverez dans les pages qui suivent notre diagnostic de Cité-Vieusseux et des alentours. Ce dernier met en avant aussi bien des éléments statistiques formels et factuels, que le ressenti, le partage de vécu au contact direct de la population, la connaissance locale de l'humain dans ce qu'il transmet parfois de plus intime, ce dont aucun graphique ni histogramme ne saurait jamais témoigner.

Enfin, nous avons bien conscience de la récurrence de certaines demandes. Nous espérons qu'il n'en découlera aucune lassitude et que nos demandes seront considérées pour ce qu'elles sont, car au vu de l'ampleur de la *métamorphose*, c'est également un cri d'alerte que nous lançons, afin d'anticiper au mieux un avenir plus qu'incertain.



# VIEUSSEUX, POPULATION, PRÉCARISATION

## Quelques chiffres, le quartier

L'étude des sous secteurs formant les différentes unités statistiques du canton est riche d'enseignements pertinents pour mieux comprendre les dynamiques en cours au sein de notre terrain d'action.

2024 fut une année marquant un cap peu glorieux atteint par le sous-secteur correspondant directement à Cité Vieusseux: la progression d'un rang au classement des indicateurs de base de la précarité, selon le CATI-GE, centre d'analyse territorial des inégalités de l'Université de Genève (*fig.1*). Cité-Vieusseux cumule, selon le rapport 2024, 5 indicateurs de précarité sur 6, faisant ainsi marche arrière dans la progression vers une meilleure prospérité, et rejoignant de ce fait son classement de 2011.

Ainsi, Vieusseux prend part au cercle fermé des 40 sous-secteurs statistiques les plus précaires du canton, sur un total de 351. Pour rappel, un total de 4 critères sur 6 suffit à un classement en PCSMU, Politique de Cohésion Sociale en Milieu Urbain.

Si on élargit le zoom pour considérer les environs, dont sont également issus nombre de nos usagers, le bilan n'est pas meilleur. Si certains sous-secteurs s'en sortent mieux, tels Franchises, Bouchet ou la Forêt, la plupart sont dans des conditions similaires: Liotard, Balexert-Crozet ou Châtelaine-Village cumulent également 5 indicateurs de précarité sur 6; Bourgogne, Châtelaine-Simonet ou Servette-Surinam en cumulent 6 sur 6.

Au final, près d'un tiers des 40 sous-secteurs les plus défavorisés du Canton se trouvent à moins d'un kilomètre à vol de papillon de Cité-Vieusseux.

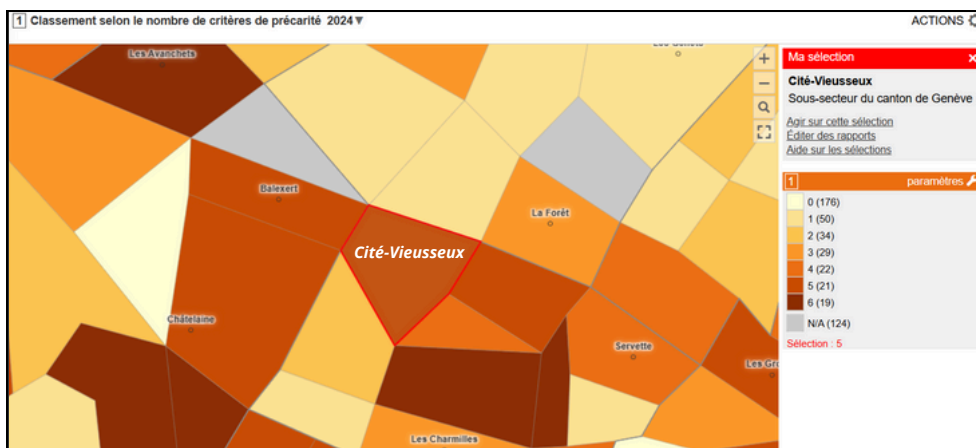
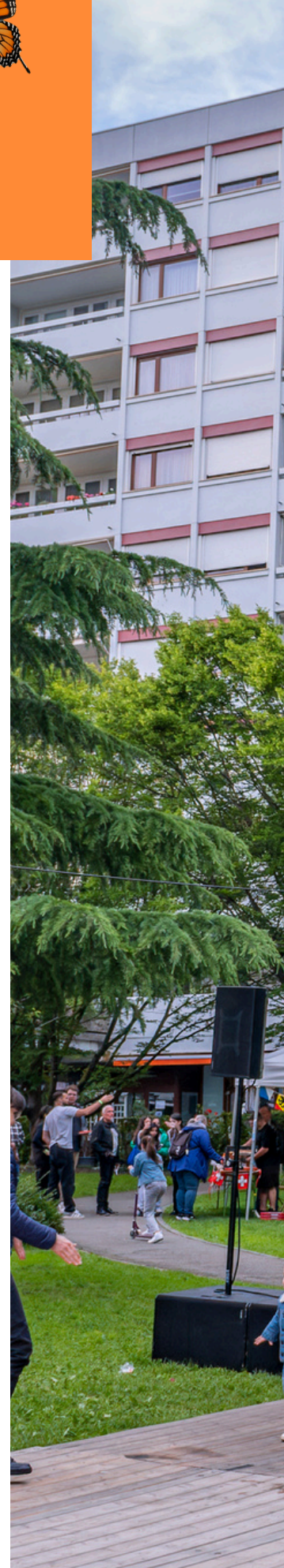


Figure 1



# Quelques chiffres, la population



Si l'on étudie plus en détail les conditions économiques moyennes de la population, on constate qu'elles sont fortement défavorables, en comparaison avec la moyenne cantonale. Afin de ne pas alourdir outre mesure l'analyse de ces données, tous les éléments décrits dans cette partie seront basés sur les chiffres relatifs uniquement à Cité-Vieusseux; mais ainsi que nous l'avons vu précédemment, nombre de ces indicateurs de précarité s'appliquent également aux sous-secteurs environnants dont sont issus une part significative de nos usagers.

Ainsi, la part des contribuables à bas revenus reste largement supérieure à la moyenne du canton (*fig.2*), ainsi que la part de chômeurs inscrits (*fig.3*); cette dernière donnée a même augmenté depuis 2020 de 0.5 points, quand dans le même temps la moyenne cantonale diminuait de 0.8 points.

Autre marqueur d'une tendance à la précarisation de la population de notre terrain d'action: la stagnation des salaires en proportion de l'augmentation du coût de la vie. A titre d'exemple, le revenu annuel brut médian des couples mariés n'a quasiment pas évolué depuis 2020, passant de 91585chf à 92324chf en 2024, soit une faible augmentation de 0.81%\*; dans la même période, l'indice genevois des prix à la consommation s'est élevé de 5,82%\*\* , diminuant ainsi de façon conséquente le pouvoir d'achat des ménages.

Dans le même ordre d'idée, un indicateur pertinent des difficultés économiques de la population de Vieusseux réside dans l'analyse de la part des bénéficiaires de subsides sociaux (*fig. 4*). Pour ces derniers, on peut constater une augmentation continue depuis 2011. Si un léger biais méthodologique peut potentiellement être à l'oeuvre derrière cette analyse, l'augmentation étant également due à l'élargissement des prestations sociales, on peut se fier à la comparaison du taux de bénéficiaires avec la moyenne cantonale, qui est le double pour le sous-secteur Cité-Vieusseux.

Périodes	Cité-Vieusseux	Canton de Genève
2011	36,7	24,9
2014	35,7	24,9
2020	32,2	25,0
2024	31,0	25,0

Source : CATI-GE; Source des données : OCSTAT, données de l'Administration fiscale

Figure 2

Périodes	Cité-Vieusseux	Canton de Genève
2011	5,9	4,0
2014	3,6	3,2
2020	3,0	3,6
2024	3,5	2,8

Source : CATI-Ge. Sources des données : OCSTAT, données de l'Office cantonal de l'emploi et de la Statistique cantonale de la population

Figure 3

Périodes	Cité-Vieusseux	Canton de Genève
2011	15,4	8,8
2014	15,8	9,2
2020	16,4	9,8
2024	17,9	10,1

Source : CATI-Ge; Source des données : OCSTAT, SAM et stat. de la population

Figure 4

**Sources:**

\* Données de l'Administration Fiscale Cantonale  
\*\* Données de l'Office Cantonal de la Statistique





Les disparités des chances sont particulièrement marquées en ce qui concerne la jeunesse; l'évolution de la part des jeunes scolarisés issus d'origine modeste n'évoluant presque pas depuis 2011 à Vieu­seux, et restant relativement élevée en comparaison cantonale (fig. 5), ainsi qu'en comparaison avec d'autres quartiers à forte densité. Sans surprise, cela constitue un facteur de précarité supplémentaire.

Diverses études sociologiques\* mettent unanimement en avant le fait qu'une origine modeste durant la scolarité obligatoire diminue considérablement les chances futures d'obtenir un diplôme d'études secondaires, creusant de ce fait le fossé entre milieux privilégiés et laissés-pour-compte du système, et reléguant les logiques inclusives aux beaux discours.

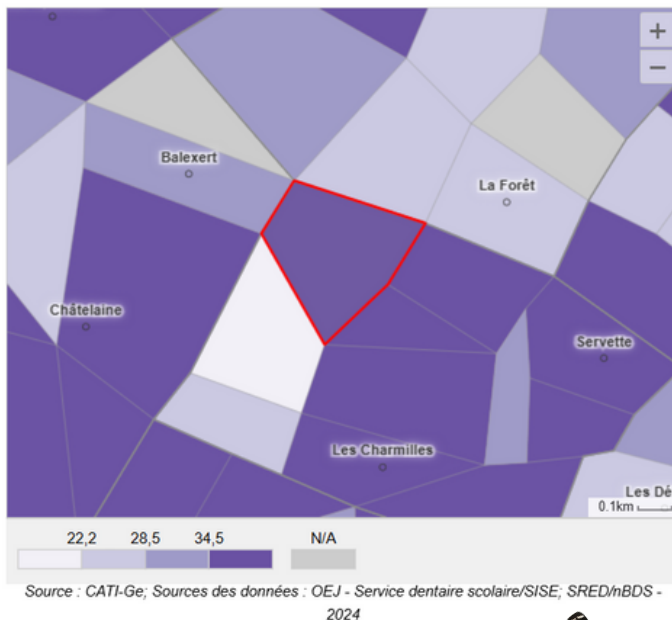
Evolution de la part des effectifs scolarisés d'origine modeste  
IB3

Périodes	Cité-Vieu­seux	Canton de Genève
2011	51,4	33,7
2014	45,1	33,8
2020	52,0	30,8
2024	49,3	30,8

Source : CATI-GE; Source des données : SRED, nBDS

Figure 5

Part d'élèves ayant besoin de soins dentaires  
Indicateur complémentaire - Cité-Vieu­seux



Source : CATI-Ge; Sources des données : OEJ - Service dentaire scolaire/SISE; SRED/nBDS - 2024

Figure 6



Source:  
\* *Les inégalités scolaires en Suisse*, éd. Georges Felouzis et Gaëlle Goastellec, Berne, Peter Lang, 2015.

Un autre élément fréquemment pris en compte, par les études socio-économiques, pour son aspect révélateur sur les effets de la précarité de la jeunesse des quartiers, est la qualité de l'hygiène buccale des enfants; en effet, dans un pays où les soins dentaires sont un luxe réservé aux plus favorisés par le système, la part des élèves examinés pour une ou plusieurs caries ainsi que pour des lésions dentaires initiales, en proportion de l'ensemble de la population scolaire de l'enseignement public régulier, met en avant des disparités marquées. Ainsi, Vieu­seux, mais également ses environs, affiche un taux très élevé, entre 30 et 40%, taux qui plus est en augmentation entre 2020 et 2024.

Toujours dans la perspective de la jeunesse, divers éléments viennent ajouter à la fragilisation de la population de notre quartier, notamment des déterminants relatifs à la démographie spécifique de notre secteur d'activité. En effet, tant en fonction des institutions présentes dans le quartier (EMS, crèches, logement familiaux, etc.) qu'en fonction de l'histoire du peuplement du canton genevois, des particularités sont à remarquer pour les conséquences qu'elles engendrent.

En effet, en considérant les terciles qui définissent la répartition de la population en fonction des âges (*fig.7 et fig.8*), on constate que la proportion de jeunes de moins de 20 ans à Cité-Vieusseux est sensiblement identique à celle du reste du canton; en revanche, la part des aînés (65 ans et plus) y est bien plus élevée: le double du reste du canton. Sachant que les aînés, dans le canton de Genève, sont majoritairement en campagne plutôt qu'en milieu urbain (résidences individuelles ou EMS de campagne), cela rend le fait d'autant plus prégnant.

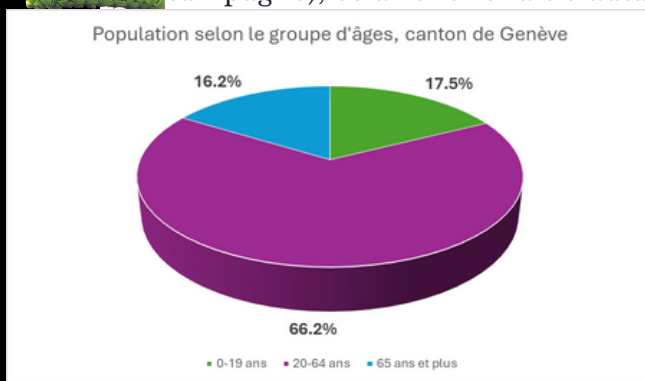


Figure 7

Source: OCSTAT, statistiques cantonales de la population

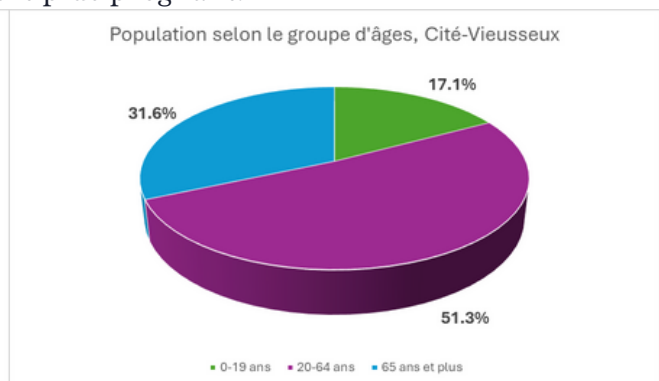


Figure 8

Quelles sont les conséquences de cet état de fait, hormis la présence d'une plus grande part de population vulnérable? Comme on le voit, dans notre sous-secteur statistique, mais également dans les secteurs adjacents n'apparaissant pas sur ces graphiques, la part de la population active dont la jeunesse (*fig.9*) et le grand âge (*fig 10*) est à charge, est bien plus réduite à Cité-Vieusseux qu'ailleurs. De ce fait, le ratio de dépendance, tant de la jeunesse que des personnes âgées, par rapport à la population en âge de travailler, est élevé, et contribue à grever les potentialités financières de la population en représentant, dans bien des cas, une charge supplémentaire conséquente, venant ajouter aux difficultés financières initialement présentes.

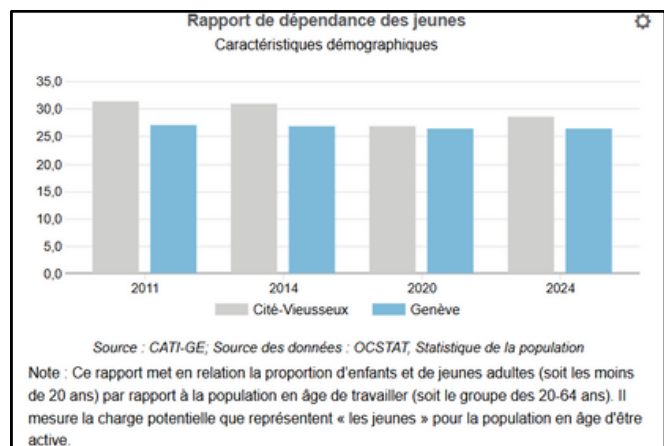


Figure 9

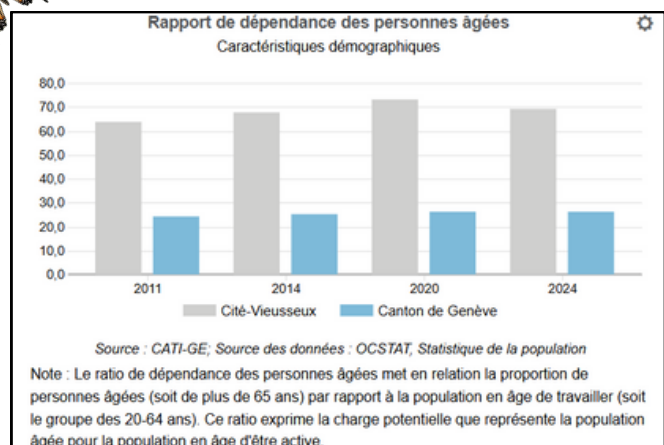


Figure 10

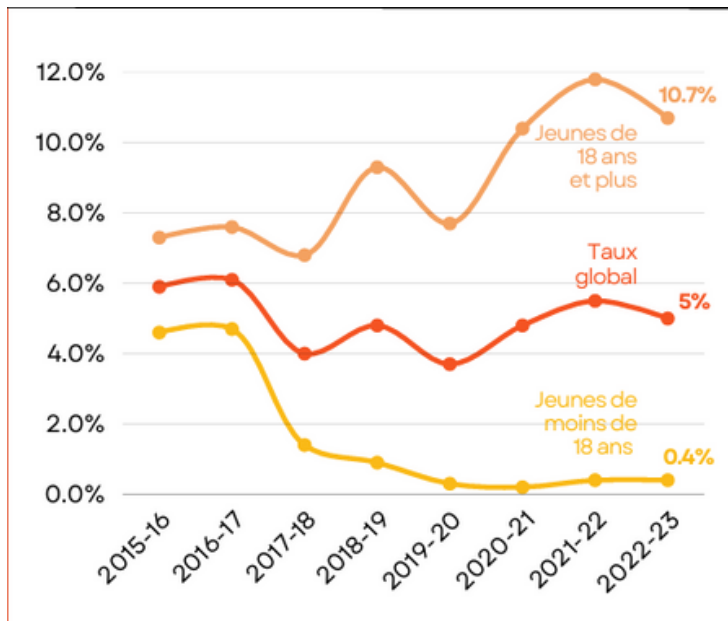


Si les facteurs de précarité constituent en soi une problématique importante, leurs conséquences ne sont pas en reste. Ainsi, l'étude du taux de décrochage scolaire est pertinente à ce titre.

En effet, il est en taux global de 5% à l'échelle du canton (fig.11).

Les études du SRED, Service de la Recherche en Education, ainsi que de l'observatoire du décrochage scolaire, montrent à quel point le contexte socio-économique des jeunes influe sur le taux de décrochage aussi bien que sur la probabilité de reprendre une formation après un décrochage\*.

Plus le niveau de formation, directement corrélé au niveau socio-économique, est élevé, moins les jeunes décrochent.



Source: Indicateurs du décrochage 2024, Service de la recherche en éducation (SRED), observatoire du décrochage scolaire

Figure 11

Ainsi, le taux de décrochage est par exemple quasi-inexistant au Collège, bien présent à l'ECG, fort dans le cas de formations pré-qualifiantes ou de jeunes issus de structures d'accueil.

Dans un cercle vicieux, la précarisation nourrit la précarisation; ainsi, un jeune en décrochage aura moins de probabilité d'acquiescer une formation permettant d'assurer un niveau de vie suffisant, et de ce fait plus de risque de se diriger lui-même vers une situation de précarité.

Parmi nos usagers ados et jeunes adultes, il nous est difficile de rassembler des chiffres exacts, la nature de notre suivi et de notre lien de confiance avec eux n'ayant pas cet aspect.

Néanmoins, il faut savoir qu'une grande partie des suivis individuels ont pour origine les situations scolaires délicates, qu'elles relèvent de difficultés scolaires diverses, impossibilité de trouver un stage, décrochage scolaire partiel ou total.

Quand le taux de décrochage est de 5% en moyenne cantonale, nous l'estimons pour les jeunes fréquentant nos accueils à 15% de déscolarisation totale, et environ 20% de déscolarisation totale ou partielle.

Source:

\*Note d'information du SRED n°69, *Quels sont les facteurs de risques et les raisons invoquées pour le décrochage scolaire?*



# En conclusion de cette partie

Nous avons évoqué différents éléments statistiques et factuels démontrant les situations de précarité que subissent bon nombre de nos usagers, en considérant ces derniers sous différents angles. Nous aurions pu en choisir d'autres, et cette étude pourrait comporter de nombreux chapitres supplémentaires.

Afin de ne pas rendre trop fastidieuse la lecture de ce dossier, contentons-nous des éléments évoqués précédemment.

L'essentiel étant de saisir le sens et de prendre en considération les conséquences sur la population: les habitants de Vieusseux et environs subissent une forte précarité, en chiffres absolus d'une part, en comparaison cantonale d'autre part.

On sait que la précarisation des populations est un terrain favorable à tous les maux contre lesquels nous luttons au travers de notre fonction de travailleurs sociaux: rupture de la cohésion sociale, perte de justice et d'égalité sociale, fragilisation de la stabilité sociale, isolement.

A ces éléments s'en ajoutent d'autres que nous allons étudier dans les chapitres suivants, à commencer par les conséquences péjorantes des *métamorphoses* dues aux choix urbanistiques, notamment à la densification.

## Indicateurs de base

part 1



Indicateurs	Cité-Vieusseux		Canton de Genève
<u>Part des bas revenus (%)</u>	31,0	▲	25,0
<u>Part d'élèves origine modeste (%)</u>	49,3	▲	30,8
<u>Part de chômeurs inscrits (%)</u>	3,5	▲	2,8
<u>Part bénéf. subs. sociaux (%)</u>	17,9	▲	10,1
<u>Part bénéf. alloc. logement (%)</u>	1,3	▼	2,8

Source : CATI-GE; Source des données : OCSTAT, données de l'Administration fiscale + CATI-GE; Source des données : SRED, nBDS + CATI-GE; Sources des données : OCSTAT, données de l'Office cantonal de l'emploi/Secrétariat d'Etat à l'économie + CATI-GE; Source des données : OCSTAT, Service de l'assurance-maladie (SAM) et statistique de la population + CATI-GE; Source des données : OCSTAT, données de l'OCLPF - 2024

*Résumé de différents éléments de précarité étudiés dans ce chapitre.*

*NB: la part des bénéficiaires d'allocation logement est naturellement basse à Vieusseux du fait qu'une grande partie du quartier soit sous un régime d'habitation coopératif.*





# UNE DENSIFICATION EFFRÉNÉE

## Un nouveau décors...

Le constat est sans appel, renouvelé chaque année dans des dossiers ou nos rapports d'activités: le quartier de Vieusseux, mais également ses environs, sont en mutation marquée depuis quelques années, avec un rythme s'accroissant de façon exponentielle. Cette *métamorphose* radicale, parfois brutale, prend la forme de vastes projets d'urbanisme, mais, avant tout, immobiliers.

Il y a en premier lieu l'impact sur la vie des habitants, le stress et la fatigue renforcés par la complexité et le bruit des chantiers. De façon de plus en plus effrénée, et de plus en plus envahissante dans le quotidien des habitants, les grues et pelleteuses remplacent les arbres et les espaces verts, le son des chenilles des bulldozers sur le goudron remplace les chants d'oiseaux, qui, d'ailleurs, n'osent même plus chanter, et on ne saurait leur en tenir rigueur.

Barrières, vaubans ornés de rubans rouges et blancs, tas de remblais, tranchées, amas de panneaux de coffrage et signalisation de déviation sont le nouveau décors du quartier. Aujourd'hui, c'est le marteau-piqueur qui donne le rythme d'un quartier dont le cœur ne bat plus aussi spontanément qu'avant à mesure que les chantiers prennent le dessus sur les rassemblements d'habitants.

Ici on mange du béton, là on en coule. L'étau, au contraire des liens sociaux, se ressert.

Quant aux déplacements, cette situation fait un pied-de-nez magistral à la notion de mobilité douce, traverser le quartier à vélo ou à pied relevant du parcours du combattant. Le traverser en chaise roulante ou en déambulateur est tout simplement...impossible, contraignant certaines personnes à mobilité réduite à rester casernées autour de leur immeuble et à se faire ravitailler de l'extérieur.



**Liste des projets immobiliers, à notre connaissance, en cours ou à venir, dans un secteur de 500m à vol de papillon de la Maison de Quartier**

### PROJET PAPILLON

*en cours*

600 logements

### PROJET LA FORÊT

*bientôt achevé*

106 logements

### ROUTE FRANCHISES 34-36

*en cours*

56 logements

### EDOUARD-ROD 6-16

*en cours*

131 logements

### PLQ BOURGOGNE

*à venir*

450 logements



# Quelques chiffres

Au-delà des considérations liées à la diminution de la qualité de vie pour les habitants, cette densification effrénée nous inquiète pour d'autres raisons. En effet, cette densification intervient dans l'un des quartier étant déjà parmi les plus denses...de Suisse!

En effet, le kilomètre carré le plus dense du pays, avec près de 30000 habitants, se trouve à la frontière de Cité-Vieusseux, en englobant même une petite part (fig. 13). Dans ce kilomètre carré se trouvent les secteurs Servette, rue de Lyon, Surinam; le point rouge sur la carte indique les abords de Cité-Vieusseux, et la zone Soubeyran faisant également partie de notre territoire d'action.

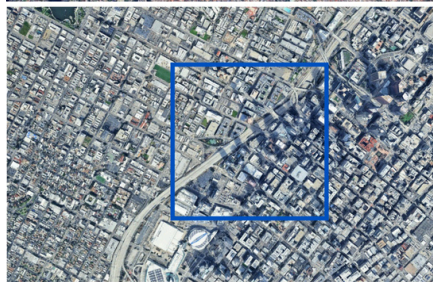
Cette densité est plus importante que Manhattan à New York, ou la plupart des arrondissements de Paris\*.

A titre de référence, la densité moyenne de la commune de Genève (ville la plus dense de Suisse), est de 12971 hab/km<sup>2</sup>\*\*.



Figure 13

Source: Tribune de Genève, article du 30.05.2023



Source: Google Earth, kilomètres carrés avec une densité similaire au maximum genevois. De haut en bas: Séoul, Jakarta, Los Angeles

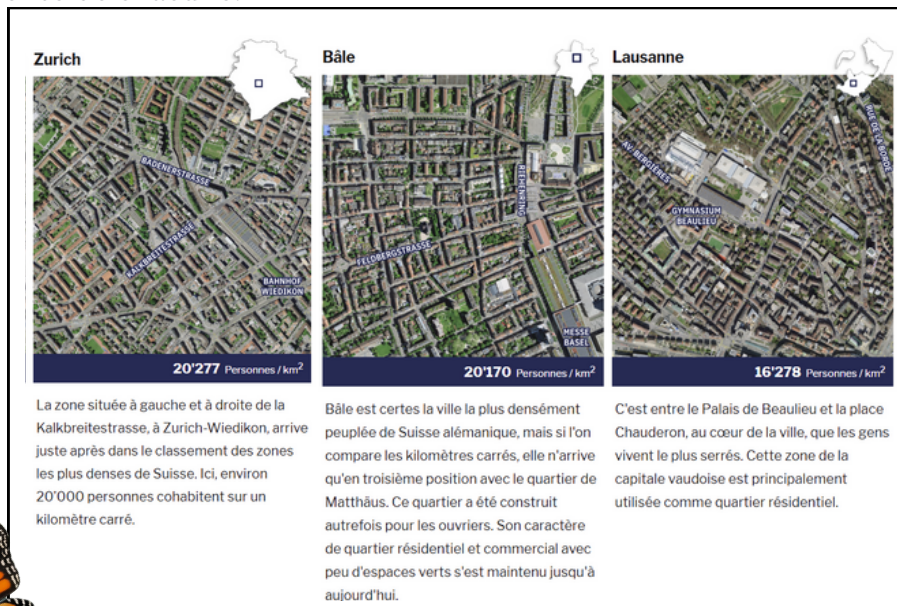
A titre de comparaison, des densités similaires peuvent être trouvées au cœur de villes telles que Séoul (Corée du Sud), Jakarta (Indonésie), Los Angeles (Etats-Unis), ainsi que l'illustrent les images satellitaires ci-dessus et à gauche.

## Sources:

\* RTS, <https://www.rts.ch/info/suisse/10157192-contre-le-mitage-du-territoire-la-densification-a-aussi-ses-limites>, 22 janvier 2019

\*\* Office Fédéral de la Statistique, atlas statistique de la Suisse

En comparaison helvétique, les autres grandes villes ont des densités bien moins fortes, que ce soit en densité moyenne de la ville (Zurich 4936 hab/km<sup>2</sup>, Bâle 7393 hab/km<sup>2</sup>, Lausanne 3484 hab/km<sup>2</sup>\*), ou en prenant en compte le kilomètre carré le plus dense de chacune.



Source: Tribune de Genève, article du 30.05.2023

Si l'on prend à présent un kilomètre carré avec, comme centre, l'immeuble 16-18 Cité-Vieusseux, on obtient une densité de plus de 16000 habitants, soit l'un des 5 kilomètres carrés les plus denses de Suisse (ces mesures varient naturellement selon le centre exact du kilomètre carré, qui, si il est déplacé de quelques mètres donne entre 15000 et 25000 habitants comme résultat). Et ce... juste à côté du kilomètre carré le plus dense du pays. La population de notre territoire d'action fait donc partie des 1% en Suisse à vivre le plus densément.



Source: Tribune de Genève, article du 30.05.2023

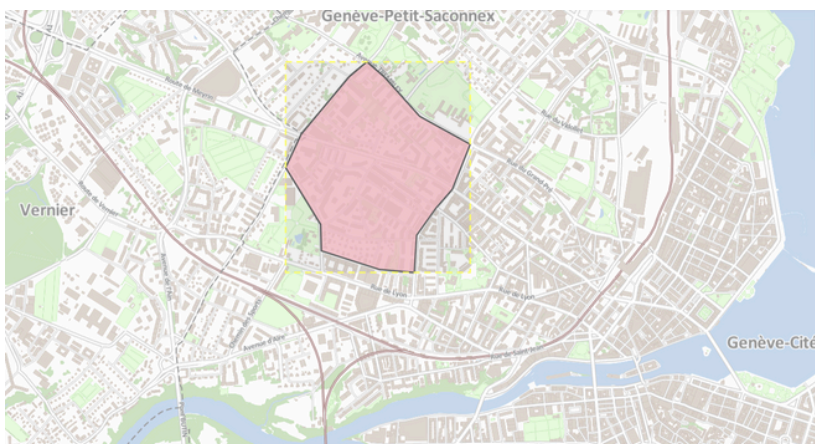
Source:

\* Office Fédéral de la Statistique, atlas statistique de la Suisse

# Nos calculs: anticiper l'avenir pour s'adapter aux nouveaux défis

Lors d'un précédent dossier similaire en 2023, pour le sous-secteur Cité-Vieuxseux uniquement, nous avons effectué un calcul (fig. 14) prenant en compte le nombre de logements des nouveaux projets immobiliers, et anticipant une estimation de la densité de population une fois que ces derniers auront été achevés, en fonction de la moyenne genevoise d'habitants par logement. Nous en étions arrivés au chiffre de 29058 hab/km<sup>2</sup>, qui correspond aux records de densité en Suisse, ainsi qu'ont pu le montrer les pages précédentes.

C'était sans prendre en compte les nouveaux projets immobiliers dont nous avons eu connaissance par la suite: PLQ Bourgogne, voté juste après la parution du précédent dossier, projet 34-36 Franchises, projet Edourad-Rod 6-16. Le calcul a été réactualisé et enrichi pour ce dossier, en prenant en compte la future densité de population dans un périmètre de 500m à vol de papillon de la Maison de Quartier, pour la population de nos 5 sous-secteurs d'activités principaux, et en fonction de l'évolution des taux d'occupation (actuellement, en diminution par rapport au précédent dossier: 2,3 habitants par logement\*). Le résultat, 33170 hab/km<sup>2</sup> (fig. 15), parle de lui-même (soit une augmentation de 14,15% par rapport au calcul d'il y a deux ans), et ferait en théorie de notre territoire d'action...la zone la plus dense de Suisse.



Surface prise en compte pour notre calcul 2025  
Source: SITG, Système d'Informations du Territoire de Genève, outil de calcul des surfaces

Le chiffre qui en dit long:

**29058\***

Ce chiffre impressionnant correspond à la densité de population qui sera celle de notre secteur d'activité dans quelques années, une fois les projets immobiliers en cours achevés:

29058 hab/km<sup>2</sup>!

POUR COMPARAISON: Grand Genève 434 hab/km<sup>2</sup>, Lausanne-Ville 3494 hab/km<sup>2</sup>, Singapour 8358 hab/km<sup>2</sup>, Shanghai 11127 hab/km<sup>2</sup>, Séoul 17211 hab/km<sup>2</sup>, Calcutta 27462 hab/km<sup>2</sup>

\*Chiffre obtenu de la façon suivante:

- Population de nos 3 sous-secteurs d'activités principaux (source CATI-GE rapport 2020): Vieuxseux (1840 habitants), Soubeyran (2057), Liotard (3689), plus population prévue des deux grands projets immobiliers en cours: 2100 habitants, soit 9686 habitants au total
- Superficie des trois sous-secteurs concernés: 0,29km<sup>2</sup> (source SITG, Système d'Information du Territoire Genève, outil de calcul de surfaces)
- Population x3 = habitants/km<sup>2</sup>, soit 9686 X 3 = 29058 hab/km<sup>2</sup>

Figure 14

**33170**  
**HAB/KM<sup>2</sup>**

**CALCUL 2025:**

- population des 5 sous-secteurs (Cité-Vieuxseux, Soubeyran, Liotard, La Forêt, Bourgogne) dont sont issus la plupart des usagers = 13309\*\*
- nombre de nouveaux logements prévus (à l'exception de ceux achevés depuis le dossier 2023) = 1137
- taux moyen d'habitants par logement, moyenne genevoise (2.3) = 2615 nouveaux habitants à venir
- population des 5 sous-secteurs + population à venir = 15924
- surface concernée = 0.4820km<sup>2</sup>\*\*\*
- Densité de population une fois les projets immobiliers achevés, pour la surface concernée = 33170 hab/km<sup>2</sup>

Figure 15

## Sources:

\* Office Cantonal de la Statistique

\*\*Atlas statistique du Canton de Genève

\*\*\*SITG, Système d'Informations du Territoire de Genève, outil de calcul de surfaces



Nous sommes conscients que le calcul de la figure 15 comporte certains risques de biais méthodologiques pouvant quelque peu porter le chiffre avancé aussi bien vers le haut que vers les bas; entre autres, mais pas uniquement: le fait que le taux moyen cantonal d'occupation des logements varie en ville et en campagne; les projets immobiliers dont nous n'avons pas eu connaissance lors de nos recherches pour ce dossier; les surélévations d'immeubles, non prises en compte dans le calcul; les projets immobiliers aux frontières de la surface prise en compte, qui rajoutent à la densification générale (p. ex.: 156 logements inclus dans le projet Quartet, attendant à la zone Bourgogne, pour n'en citer qu'un seul).

Au final, peu importe le chiffre exact, l'essentiel étant de prendre conscience que la densification de notre territoire d'action est plus que considérable, et son effet sur le quotidien des habitants est colossal.

## En conclusion de cette partie



Nous avons vu que notre quartier fait l'objet d'une densification effrénée. Ce qui nous interpelle avant tout, en tant que travailleurs sociaux, sont les conséquences sociales de cet état de fait. Les effets de la densification sur le bien-être de la population sont variés.

La gestion de la promiscuité, en lien avec la perte d'espaces de liberté, est plus que problématique, et pose la question de la possibilité de création de liens renforçant le tissu social dans un contexte d'entassement de citoyens, favorisant l'anonymat. En particulier, la place des jeunes nous inquiète: régulièrement chassés, déjà à l'heure actuelle, où qu'ils s'installent, nous ne pouvons que craindre une augmentation des conflits en lien avec la présence de ces groupes qui bien souvent dérangent, quand bien même ils ne créent pas plus de nuisances sonores que la circulation automobile, le martèlement des chantiers, ou les aboiements incessants à proximité des parcs à chiens.

La reconfiguration de l'espace urbain va de pair avec la reconfiguration de l'espace social, et des possibilités offertes aux habitants de s'approprier leur espace de vie. Dans ce cadre, nous sommes particulièrement préoccupés, en prenant connaissance des divers projets qui voient le béton obscurcir le ciel, par la quasi-absence d'infrastructures sociales, culturelles ou sportives liées à cette augmentation massive d'habitants. Or, densifier sans favoriser



les éléments permettant le maintien d'un lien social fort conduit à la ségrégation spatiale, renforce les inégalités sociales et la destruction des solidarités, mais surtout augmente considérablement les tensions et des violences sociales\*.

L'agentivité réduite des habitants dans un tel contexte de densification sans intérêt conséquent porté sur les infrastructures est également la porte ouverte à un renforcement de la précarité économique, mais également de l'isolement et de la déstructuration sociale.

Depuis 2014 notamment, le gouvernement suisse s'est engagé dans une réduction de l'étalement urbain, lui opposant le principe de densification.

Outre les besoins économiques, qui ne semblent que rarement soumis à discussion, l'argument écologique souvent avancé semble de plus en plus décrié en fonction des nouvelles recherches scientifiques\*\*.

Au-delà de cette discussion, sur laquelle nous ne nous attarderons pas dans ce dossier, notre souhait principal est que la densification, si elle doit avoir lieu, soit accompagnée d'un conséquent déploiement de moyens liés aux infrastructures permettant le maintien d'un minimum de vivre-ensemble, et la garantie de concepts aussi fondamentaux que l'inclusion, la cohésion sociale, le lien.

Ceci, entre autres mais pas seulement, afin que la densification n'ait pas comme corollaire nécessaire la rupture de la stabilité sociale et la perte de qualité de vie.



Sources:

\* *Les défis urbains, du point de vue de la Confédération*, Ecoplan, Recherche et conseils en économie et politique, sur mandat de l'Office Fédéral du Développement Territorial (ARE) et du Secrétariat à l'Economie (SECO)

\*\*Laboratoire des systèmes urbains et environnementaux (URBES), EPFL, article *Densifier ou ne pas densifier, telle est la question*, 20 août 2024



# POPULATION ET DESTRUCTURATION SOCIALE



## Notre perception quotidienne au travers de notre fonction

Ainsi que nous avons régulièrement pu l'affirmer dans nos rapports d'activité associatifs, la part du statistiquement mesurable fait toujours sens pour comprendre son terrain d'action et anticiper au mieux l'avenir.

La part du non-mesurable quant à elle, est bien plus complexe à rendre compte.

Néanmoins, notre expertise de travailleurs sociaux au contact direct des habitants est également riche d'enseignements, permettant de prendre le pouls des situations sociales au travers des échanges quotidiens, des ressentis, des partages de vécu, des situations complexes que nous rencontrons et pour lesquelles, parfois, on nous demande de l'aide.

Afin de donner tout son sens à ce dossier de diagnostic de notre quartier, nous souhaitons également partager, en vrac, quelques uns de ces aspects.

*Afin de témoigner au plus près de l'intime du quotidien des habitants de notre territoire d'action, cette partie est accompagnée de photos du quartier, reflétant non-seulement la densification évoquée dans le chapitre précédent, mais également le quotidien de nos usagers. Toutes ces photos ont été prises le 19 avril 2025, à moins de 500m à vol de papillon de la Maison de Quartier.*



Entrée de l'avenue Soret

## Une mixité sociale complexe

De par l'histoire de son peuplement, ainsi que du fait du régime de coopérative d'une grande partie du quartier, les vagues d'arrivants de Cité-Vieusseux et environs, d'époques différentes, sont particulièrement disparates.

Les groupes d'habitants ont des logiques d'habitat très différentes, des situations socio-économiques différentes, des problématiques et des aspirations différentes. Les mutations rapides du quartier renforcent cet état de fait, complexifie la cohésion



et la compréhension mutuelle entre les habitants tout autant qu'entre les générations, et nuit ainsi à la mixité sociale. Les nouveaux immeubles accueillent de nouveaux habitants; cependant, ces nouvelles populations n'ont pas nécessairement les mêmes attentes que celles issues des vagues de peuplement précédents, et malgré nos efforts en ce sens, ne se mélangent que très peu aux habitants présents de longue date. Le vivre-ensemble bat de l'aile.

De nombreux facteurs concomitants se conjuguent pour expliquer ce phénomène; leur énumération fastidieuse ne ferait que peu de sens ici; toujours est-il que nous constatons de plus en plus une perte d'unité dans le quartier, qui engendre une montée des tensions grandissante entre les habitants et une solidarité en berne, éléments exacerbés, de plus, par la densification urbaine.



Rue de Bourgogne

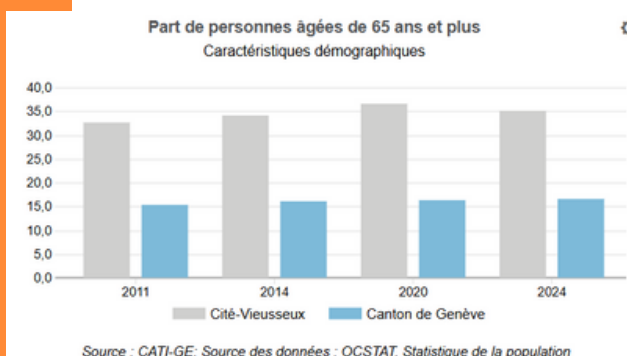


Figure 16

## Les populations vulnérables: personnes âgées

Dans ce contexte, les craintes se font plus prégnantes pour certaines populations vulnérables. Familles monoparentales, personnes isolées, habitants à faible revenus, mais également personnes âgées.

Du fait de la présence d'EMS, mais aussi par l'historique de son peuplement, Cité-Vieusseux accueille en effet une part très importante de personnes de 65 ans et plus, en comparaison avec le reste du canton: plus de 30% (fig.16).

Pour ces populations particulièrement vulnérables, les problématiques propres à tous les habitants prennent de plus amples dimensions, qu'il s'agisse d'isolement, de problèmes d'autonomie, de mobilité, de précarité. L'accès à des contextes d'épanouissement et de mise en lien social sont rendues plus ardues.



Carrefour route des Franchises-avenue Soret, en déambulateur





De plus, les chantiers qui ponctuent de manière intensive l'environnement immédiat des habitants rendent complexes, dangereux, et selon les situations physiques de perte de mobilité, impossibles, les déplacements du quotidien pour nombre des aînés, renforçant de ce fait la perte d'autonomie et l'isolement. Certaines situations dont nous avons connaissance sont telles que plusieurs personnes âgées préfèrent rester chez elles et se faire ravitailler par leur proches, quand elles en ont, plutôt que de se risquer à se déplacer dans l'espace public.

## La problématisation de la normalité

Un phénomène nous apparaît de façon de plus en plus flagrante, dans le cadre du contact quotidien avec les habitants de tous âges et de tous milieux: ce que nous avons nommé "problématisation de la normalité", soit des situations sociales d'apparence "normale" aux yeux de l'observateur lambda (famille unie, pas de problème de consommation, pas de chômage, pas de violences), mais connaissant malgré tout des situations ingérables: isolement par perte de réseau, déscolarisation des enfants, rupture sociale, etc. Dans les faits, cela se traduit par des parents inquiets, mais n'osant pas toujours demander de l'aide par crainte du jugement; des ados qui allaient pourtant bien, mais qui sombrent subitement dans la délinquance sans signe précurseurs; des enfants connaissant du jour au lendemain des problèmes scolaires.

Divers épiphénomènes peuvent apporter des éléments de compréhension, sans que nous soyons à même de déterminer leur impact réel: ados et enfants de la "génération" Covid, fragilisée; situation internationale anxiogène (planète à l'agonie, bruits de bottes aux portes de l'Europe, économie vacillante, etc.); perte de repères et destructuration sociale, et d'autres encore.

Ainsi, nous voyons de plus en plus de situations problématiques apparaître dans des familles qui avaient l'apparence de la stabilité.



*Route des Franchises,  
orientation sud*



*Route des Franchises,  
orientation nord*



## De la pauvreté laborieuse...

Lors de nos échanges nombreux et variés avec nos usagers adultes, souvent parents, nous constatons régulièrement la problématique suivante: des personnes en difficulté financière, alors même qu'elles travaillent.

Si le chômage, après les Trentes Glorieuse, était le marqueur principal de la précarisation, ce phénomène en augmentation des *working poor*, semble toucher un certain nombre de nos usagers.



*Rue Edouard-Rod, entrée par la route des Franchises*



*Hommage aux courageux cyclistes*



*Rue Soubeyran*

## ...à la précarité socio-économique

Dans notre quartier, ainsi que nous l'avons vu en première partie, nombre de nos usagers sont bénéficiaires de prestations sociales, et sont dans une grande précarité financière, due au chômage, à l'incapacité à travailler, à des raisons psychosociales.

Le phénomène n'est pas nouveau, mais au quotidien, dans notre fonction, on ressent de plus en plus sa généralisation dans la population de notre quartier.

De ces situations délicates ressort souvent une grande frustration sociale, que nous percevons dans les échanges avec les habitants, et un sentiment de fatalité venant renforcer les logiques d'exclusion et l'isolement.

On en retrouve également les effets chez les enfants de familles à situation difficile, notamment dans le cadre des loisirs, dans un pays au coût de la vie si élevé que la Suisse, qui exclut de fait tout une tranche de la population d'un accès élémentaire au sport, aux loisirs, à la culture.



Le "parc" des Franchises



## La place des ados



La situation de la jeunesse n'est pas non plus au beau fixe.

Ainsi que nous l'avons vu, nombre des jeunes que nous accueillons sont en situation de décrochage scolaire, en dépit de la loi FO18.

La presse s'est récemment fait l'écho du manque criant de places de stage, que ce soit à l'ECG, à la HETS, ou pour d'autres formations. Dans bien des cas, des jeunes motivés passent plusieurs mois à la recherche de stage, sans succès, et une fois le délai atteint, doivent attendre l'année suivante pour réessayer. Et, avec un an à meubler, la tentation d'abandon est grande. Ces situations d'errance se doublent souvent de difficultés familiales, scolaires, ou liées à diverses consommations.

Le basculement peut être rapide chez certains jeunes qui fréquentent nos accueils, entre une situation stable et un effondrement, amenant souvent à la petite délinquance, en général bien loin du grand banditisme, mais suffisante pour grever un avenir déjà obscur.

Les problèmes engendrant les problèmes, les déboires judiciaires arrivent souvent rapidement, pénalisant la poursuite/reprise des études, mettant un



*Route des Franchises,  
nouvel immeuble*



*Avenue de Châtelaine*



*Rue du Dauphiné*

frein à l'employabilité. Ainsi, ce sont 17 jeunes en 2024 pour lesquels nous assurons un suivi à la suite de problèmes judiciaires.

Des déboires judiciaires, avec leur cortège d'amendes, on passe à l'endettement dès le plus jeune âge, et le cercle vicieux se met en place. Or, plus tôt nous pouvons intervenir dans ce processus, plus les chances de réussite sont grandes. Ainsi, un de nos chevaux de bataille consiste à favoriser une (ré-)intégration rapide dans une démarche de formation; ainsi, nous avons suivi, en 2024, 32 jeunes en lien avec le Centre de Formation PréProfessionnelle (CFPP).

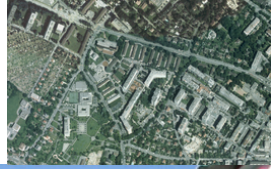
Au-delà des suivis individuels, c'est surtout le suivi quotidien, par la présence, par l'échange, qui contribue à maintenir le lien et prévenir les situations problématiques.



## PLUS DE 200 MOMENTS DE SUIVIS INDIVIDUELS EN 2024

- *Aide à la rédaction de CV*
- *Aide à la rédaction de courriers administratifs*
- *Demandes de stage*
- *Inscription aux formations*
- *Demandes en lien avec des problèmes familiaux*
- *Aide au désendettement*
- *Déboires avec la justice*





## Les écoles: un cas d'école!

En lien tout autant avec les éléments statistiques qu'avec le ressenti de la population, nous tenons à faire part d'une situation illustrant bien, selon nous, les dangers de densification sans investissements profonds sur les infrastructures.

Suite aux travaux de fond de l'école Liotard, située à deux rues de notre Maison de Quartier, trois bâtiments provisoires ont été construits à Vieusseux afin d'accueillir les 380 élèves déplacés. Le réaménagement d'une école, avec de nouveaux équipements, est en soi une bonne chose; il est dommage que l'effet de l'arrivée massive d'enfants sur un quartier ne semble pas avoir été pris en compte.

En effet, les centaines d'enfants des trois nouveaux bâtiments partagent les cours d'écoles de deux écoles avec un taux d'occupation scolaire déjà bien élevé, ne favorisant pas le vivre-ensemble, augmentant les tensions sociales, entre parents, mais également entre enfants.

Nous avons bien perçu les changements depuis le début de cette situation, dans la dynamique du quartier, mais également dans l'augmentation conséquente de la fréquentation des activités du secteur enfants, qui était déjà en hausse.

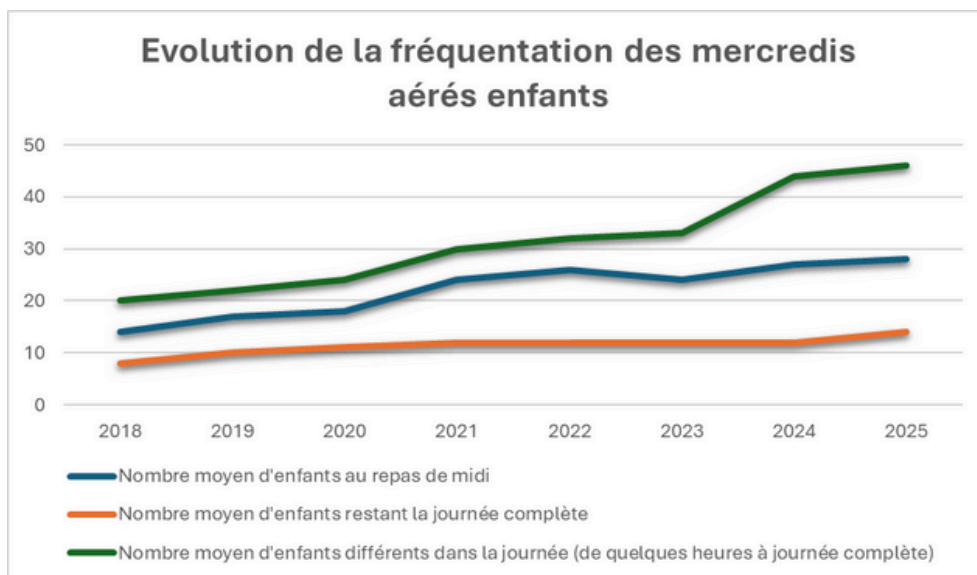


*Les trois écoles provisoires. Derrière celle de la photo de gauche, nos locaux du 54, route des Franchises*





La relation de cause à effet ne s'est pas faite attendre, et très rapidement après le début de la rentrée scolaire, il nous a fallu pour la première fois fermer les inscriptions pour l'accueil des mercredis aérés, devant faire le choix entre la quantité et la qualité. En effet, aussi bien du fait que des moyens humains et financiers à disposition, mais aussi de la configuration de nos locaux, nous avons dû agir avant de ne plus être à même d'offrir aux enfants un accompagnement digne de ce nom.



*Rue Soubeyran*



*Rue de Bourgogne*



*Rue Edouard-Rod*



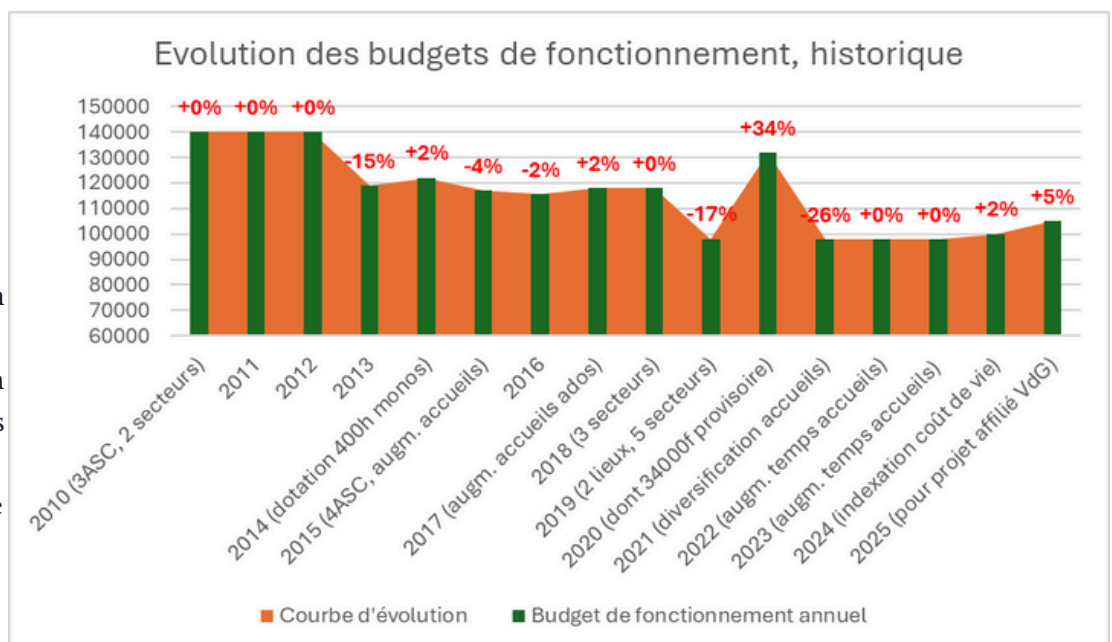
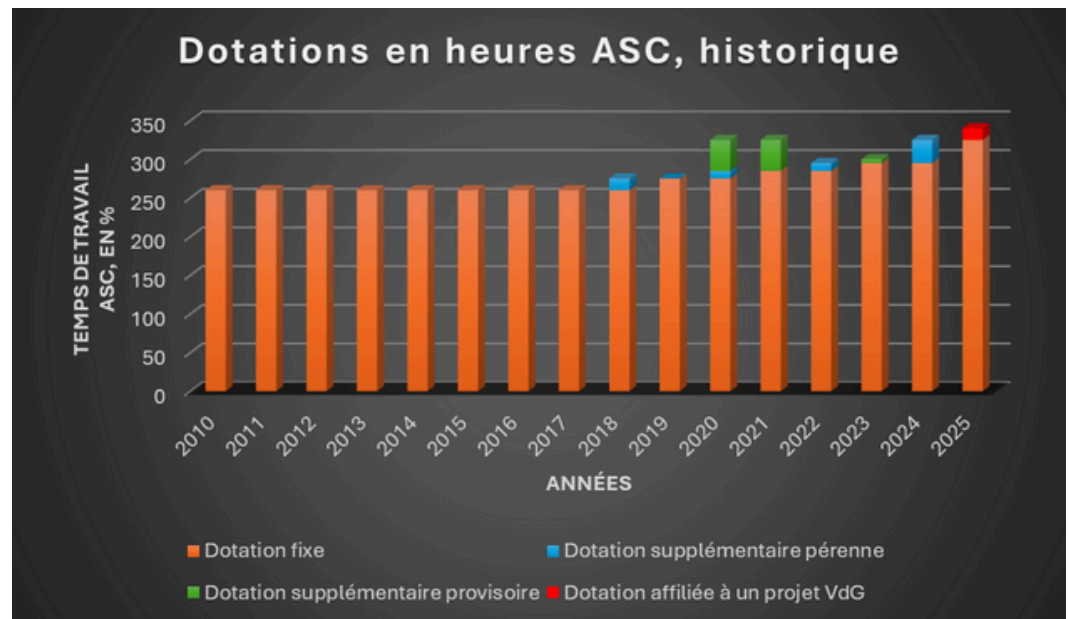


# RÉSUMÉ DES PRÉCÉDENTES DOTATIONS ET SUBVENTIONS

## Les chiffres de la MQV

Au vu des éléments avancés dans ce dossier, on comprend aisément que l'animation socioculturelle a un rôle à jouer pour prévenir la déstructuration sociale au sein de la grande *métamorphose* de notre quartier, afin de prévenir au mieux la perte des liens.

Avant de préciser les éléments de notre demande de dotation et subvention 2026, rappelons l'évolution récente des dotations en temps de travail ASC et en budgets de fonctionnement.



# NOS DEMANDES

## Notre objectif

L'honnêteté et la confiance réciproque ont toujours été des choix privilégiés dans le cadre de notre communication et de nos rapports avec la Ville de Genève en général, et avec le Service de la Jeunesse en particulier.

C'est donc sans détours que nous affirmons nos besoins actuels. Au vu de ce qui précède, des différents constats posés concernant le devenir de notre terrain d'action, des défis imposants à venir, on ne peut que constater à quel point la tâche s'avère ambitieuse pour fournir aux habitants de tous âges l'accompagnement qu'ils méritent dans ces conditions.

Notre point de mire et nos intentions n'ont pas changé depuis que la *métamorphose* a commencé il y a déjà quelques années: aider à la meilleure conciliation possible entre développement, tant démographique qu'immobilier, et maintien d'une cohésion sociale permettant un minimum de vivre-ensemble, d'inclusion et de solidarité entre habitants autant qu'entre générations.

## Augmentation et diversification de l'offre: un impératif pour s'adapter aux nouveaux défis

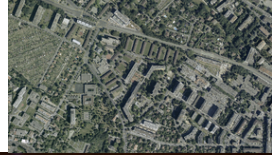
Par le passé, les petites augmentations de temps de travail ont systématiquement permis d'une part d'élargir notre offre notamment en ce qui concerne les temps d'accueil enfants, familles et ados, d'autre part de la diversifier en initiant de nouveaux projets, adaptés aux besoins divers de nos publics.

Chaque action offre de nouvelles opportunités à nos usagers, contribue au développement du pouvoir d'agir citoyen au sein de ce quartier de plus en plus dense, permet loisir, vivre-ensemble, lutte contre l'exclusion, cohésion sociale, apprentissage de l'autonomie.



Grande fête de quartier du  
1er juin 2024





## NOUVELLES ACTIVITÉS OU AUGMENTATION D'ACTIVITÉS DEPUIS 2020, GRÂCE AUX PETITES DOTATIONS PONCTUELLES

- Création de l'atelier Vieux Broc, ados
- Augmentation des heures d'accueil, ados
- Mise en place des suivis individuels, ados
- Création du studio son, ados
- Mise en place des sorties familles, tout-public
- Mise en place des ateliers bricos familles, tout-public
- Mise en place des accueils familles, tout-public
- Mise en place d'outils d'animation mobiles, préaux, tout-public
- Création d'une grande fête annuelle au sein du quartier, tout-public
- Augmentation des accueils des enfants à besoins spécifiques, enfants
- Mise en place d'une semaine de centre aéré supplémentaire, enfants
- Augmentation des sorties en centres aérés, enfants
- Développement du partenariat avec la SCHG
- Augmentation de stages d'observation et de longue durée

# Notre demande, les chiffres

Ainsi qu'affirmé, nous basons notre communication sur l'honnêteté, et personne dans un quartier avec un tel nom ne nous en voudra d'une telle franchise; s'il fallait avancer les besoins réels de notre territoire d'action, nous n'hésiterions pas à annoncer: un, deux, trois postes à plein temps, peut-être aussi une nouvelle Maison de Quartier.... pour nous permettre de mener à bien nos différentes missions d'une part, et anticiper l'avenir du quartier d'autre part.

Mais nous sommes conscients des réalités des restrictions budgétaires. De ce fait, notre demande est plus modeste, et sera la suivante:

**35%**

TEMPS DE TRAVAIL ASC

**250**

HEURES MONITEURS/  
MONITRICES

**12000**

CHF, BUDGET DE FONCTIONNEMENT



# Argumentation de notre demande: un coup double

Ce chiffre de 35% de temps de travail n'est pas choisi au hasard, et fait l'objet d'une réflexion définie que nous allons expliquer.

Qui lit nos rapports d'activités connaît notre attachement à la formation des futurs travailleurs sociaux. Nous considérons que la formation pratique est une composante intrinsèque de notre fonction; ainsi, la Maison de Quartier s'engage activement pour offrir des stages de tous types, afin de transmettre nos compétences, susciter des vocations, assurer la relève.

Or, que ce soit dans le cursus MSTs ou directement à la HETS, le manque de places de stage en proportion du nombre d'étudiants est chaque année plus problématique, au point que la presse s'en fasse récemment l'écho à diverses reprises. De ce fait, ce sont de nombreux ados et jeunes adultes qui, chaque année, restent sur le carreau.

Nous accueillons des stagiaires au maximum de nos capacités, mais nous sommes malgré tout limités tant par nos possibilités financières que par le temps disponible pour chaque stagiaire, afin d'assurer un suivi de qualité.

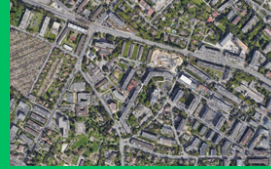
En 2025, nous avons reçu de la part de la Ville de Genève une petite dotation en temps de travail de 15%, affiliée au projet "Pense à ton Soss", projet de prévention par et pour les jeunes, auquel nous participons.

**La demande de dotation de 35% de temps de travail nous permettrait de compléter cette petite dotation, pour en faire un poste à 50% que nous pourrions alors proposer comme Formation en Cours d'Emploi (FEE) à la HETS, offrant ainsi à un.e étudiant.e ayant choisi cette voie de formation d'avoir un lieu de stage assuré pour toute la durée de ses études.**

Ainsi, à coût réduit en termes de dotation, nous ferions coup-double, et pourrions à la fois développer nos activités pour répondre au développement de notre terrain d'action, et poursuivre notre travail de soutien actif des formations pratiques, en augmentant l'offre de stage globale et en déchargeant d'autres lieux pour d'autres étudiants.e.s.

Toute activité nouvelle, ou tout développement d'une activité en cours, suppose également des heures de monitorat en complément des heures ASC, afin de garantir les possibilités d'accueil dans le respect des normes. De même, tout développement des activités suppose une augmentation du budget de fonctionnement en conséquence. C'est pourquoi, pour accompagner les 35% de temps de travail ASC en vue de créer un poste en formation à 50%, nous demandons également 250 heures de monitorat et 12000chf de budget supplémentaire.





On l'aura compris, c'est un cri d'alarme que nous lançons. Un cri d'alarme n'a d'effets que s'il est entendu.

Dans un quartier marqué par la précarité et l'inégalité des chances, avec une population qui s'accroît constamment, une densification à venir telle qu'un papillon n'y retrouverait pas ses petits, c'est la logique d'une vision à long terme qui nous guide. La présente demande représente un des jalons qui balise le tracé de nos stratégies à plus long terme, en vue d'anticiper les défis à venir.

Nous avons bien conscience que les moyens sont limités, que nous sommes de nombreuses Maisons de Quartier à demander. Loin de nous l'idée de vouloir tirer à nous la couverture: tous les lieux ont des besoins. Cependant, dans la situation particulière à notre terrain d'action, avec une configuration telle que nous avons décrite, nous aurons besoin de soutien pour maintenir notre présence auprès de la population, favoriser la cohésion sociale, aider notre quartier, en dépit des obstacles, à conserver un équilibre dynamique.

Au contraire d'une logique individuelle, c'est dans une vision de solidarité globale que s'inscrit notre démarche: l'obtention de moyens supplémentaires, par l'augmentation des temps d'accueils, notamment en centres aérés, permettra également de décharger les Maisons de Quartier des secteurs proches.

Nous sommes une petite Maison de Quartier, tant en termes de dotation horaire que de budget, dans un grand quartier qui va bientôt devenir gigantesque, et nous peinons déjà à répondre correctement à la demande.

Nous ne pourrions répondre convenablement aux enjeux à venir qu'avec le soutien constant des autorités.

La *métamorphose* est un processus fragile, vulnérable, hasardeux, qui peut à tout moment connaître des entraves empêchant son aboutissement.

Notre quartier est bel et bien une chrysalide.

Souhaitons que la fragile créature qui en sortira pourra prendre son envol!



Décrocher la lune...et pourquoi pas?